

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 25 (1979)

Heft: 3

Anhang: [Nouvelles locales] : Marseille, Nice

Autor: P. B. / Reinhard, G.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MARSEILLE



Consulat général
7, rue d'Arcole
Tél. : 53-36-65

★★★★★★★★★★★★★★★★★★
 ★ Message ★
 ★ du nouveau Consul général ★
 ★ de Suisse ★
 ★
 ★ Après le départ de M. Etienne ★
 ★ Bourgnon, nommé ambassa- ★
 ★ deur de Suisse au Viet-Nam et ★
 ★ au Laos — il est permis de le ★
 ★ dire maintenant que les agré- ★
 ★ ments ont été accordés — ★
 ★ j'ai pris la direction de cette ★
 ★ représentation à la mi-janvier. ★
 ★ Au cours des deux dernières ★
 ★ années, mon prédécesseur a ★
 ★ déployé une intense activité ★
 ★ pour le bien de nos collectivités ★
 ★ établies dans douze départe- ★
 ★ ments, pour le développement ★
 ★ de notre industrie d'exporta- ★
 ★ tion, pour le raffermissement ★
 ★ des liens culturels. Dire que je ★
 ★ m'efforcerai de poursuivre sur ★
 ★ sa lancée serait un truisme. ★
 ★ En revanche, je tiens à vous ★
 ★ assurer de ma disponibilité la ★
 ★ plus complète à l'égard de cha- ★
 ★ cun et de mon désir de vous ★
 ★ aider à trouver les solutions ★
 ★ aux problèmes qui vous préoc- ★
 ★ cupent.
 ★ Dans les mois à venir nous ★
 ★ aurons l'occasion de faire ★
 ★ mieux connaissance et je ★
 ★ souhaite que notre rencontre ★
 ★ soit utile.
 ★ René du Plessis. ★
 ★★★★★★★★★★★★★★★★★

AMICALE SUISSE FREJUS,
SAINT-RAPHAËL ET DU VAR

Le samedi 9 décembre 1978, dans les salons de l'hôtel Continental, à Saint-Raphaël, l'Amicale suisse de Fréjus, Saint-Raphaël et du Var, a organisé, pour la première fois un arbre de Noël, avec distribution de jouets aux enfants, accompagnée d'un délicieux goûter; les personnes âgées, isolées ou handicapées n'ont pas été oubliées puisque des friandises leur sont parvenues par l'intermédiaire de personnes dévouées. Cette fête a eu un fier succès et nous remercions les membres organisateurs.

Le samedi 6 janvier 1979, à son siège, s'est tenue l'assemblée générale de l'Amicale suisse, qui groupe cent vingt-cinq membres.

M. Francis Suter, à la suite de son rapport faisait remarquer le bon état des finances; puis a fait observer une minute de silence à la mémoire des disparus :

Monsieur Henri Scheibenstock, Madame Adrienne Philiposian-Scheibenstock, Madame Maccario, Monsieur Beguin, Madame Gaïnon.

Après s'être dévoué, sans relâche, pendant trois années, M. Francis Suter (constamment secondé par son épouse), a exprimé le désir d'être déchargé des responsabilités qu'il avait jusque-là assumées; et en conséquence, n'était pas candidat pour ce quatrième mandat.

On procéda ensuite à la votation. C'est alors que M. Beyeler, président de la Société mutuelle suisse de Paris, a proposé l'élection du Comité par acclamations, proposition acceptée.

Fut donc élu, à l'unanimité, sans abstention le nouveau comité :

- Mme Georgette Debaigt à la présidence,
- MM. Aimé Mascherpa et Francis Suter, aux présidences d'honneur,
- M. Frédéric Fonjallaz à la vice-présidence régionale de Saint-Raphaël,
- Mme Andrée Decrind à la vice-présidence régionale de Saint-Maxime,
- Mme Claude Brenguier à la vice-présidence de Brignoles - Draguignan,
- Mme Edith Marchal à la vice-présidence de Toulon et environs,
- MM. Willy Stauffer

et Paul Beaulieu, présidents centraux,

- Mme Claudine Boursin, secrétaire-trésorière, assistée de Mmes Rouzeyrol et Mireille Piton,
- Mme Alice Morlot et M. Marcel Vaudan, vérificateurs comptes.

A l'unanimité, M. Francis Suter a été élevé à la présidence d'honneur de l'Amicale. La journée s'est achevée en sabrant le champagne et en tirant les Rois.

Pour répondre à la demande des compatriotes résidant dans l'ouest du département, une rencontre aura lieu chaque *premier dimanche du mois*, à partir de 17 heures, à compter du

Dimanche 4 mars 1979
au « PROVENCE-PLAGE »

LES SABLETTES - LA SEYNE

Il reste bien entendu que les réunions périodiques dans les salons du « Continental », à Saint-Raphaël, auront lieu le premier samedi de chaque mois, vers 15 h 30, à savoir *samedi 3 mars 1979*: loto traditionnel. Le programme des manifestations sera communiqué à tous les membres ultérieurement.

Le Comité, au nom de tous les membres, adresse à M. Bourgnon, élevé au grade d'ambassadeur ses félicitations teintées de regret, le remercie pour l'intérêt constant et l'aide apportée pendant la durée de ses fonctions de consul général à Marseille, à l'Amicale dont il a honoré, en compagnie de son épouse, les principales manifestations. Le Comité souhaite la bienvenue à M. René du Plessis, nommé consul général à Marseille et à Madame; assuré de trouver auprès de lui un dévouement comparable à celui de M. Bourgnon.

Le Comité.

HELVETIA

Société suisse de bienfaisance
d'Avignon et Région

L'assemblée générale aura lieu le
dimanche 18 mars 1979

au Grand Séminaire, 31, rue Paul-Nanivet, 84000 AVIGNON, accès par la Porte Saint-Michel, à 14 h 30.

Ordre du jour statutaire qui sera suivi de la projection du film : « La vallée sauvage », du cinéaste Gabriel Reymond, présenté par l'auteur. La collation traditionnelle suivra.

L'assemblée sera honorée de la présence de notre nouveau consul général M. R. du Plessis, et de M. le consul Monti, que nous avons chaque

fois plaisir à retrouver. Nos amis de Marseille seront sans doute nombreux, nous l'espérons, à se joindre à nous ce jour-là.

Prière de penser à faire parvenir votre cotisation annuelle restée très modestement fixée à 20 F par ménage, à M. Walter Dornbierer, trésorier, 8, place Trois-Pilats, 84000 Avignon.

Après le succès de la réunion de Sommières, l'automne dernier, une centaine de présences, nous comptions sur une participation importante. Notre pressante invitation s'adresse tout spécialement à nos compatriotes de l'Hérault et du Gard, que ceux « d'outre-Rhône » ont eu plaisir à rencontrer à Sommières. Que personne ne se laisse rebouter par quelques kilomètres de route de plus à parcourir pour l'occasion : « Venez chez nous aujourd'hui, demain, nous irons chez vous ! » sera à l'avenir la formule adoptée par votre Comité. Son dévoué président, M. Samuel Meylan, « La Charavine », 84 ORANGE, tél. : (90) 34-05-42, se tient à disposition pour tout renseignement.

P. B.

NICE

Adresse du consulat :
4, avenue Georges-Clemenceau
06000 Nice - Tél. : 88-85-09
(2 lignes groupées)
C.C.P. : 51 - 29 P - Marseille.

Un vrai Noël

Le 16 décembre dernier, plus de 200 membres de la Société suisse de Nice, accompagnés de leurs enfants et amis se retrouvaient à l'auberge « Chez Grec » dans l'arrière-pays niçois à la Sirole.

« Noël n'est plus ce que c'était et devrait être » entend-on dire dans tous les pays chrétiens. Et, c'est presque avec appréhension que l'on aborde cette fête ou que l'on accepte les invitations. L'esprit de Noël se meurt.

Mais à la Sirole, a ressuscité un vrai Noël ; ce petit bourg enfoui dans les oliviers sous un ciel bleu-sombre où mille étoiles scintillaient, nous rappelait la nuit de Bethléem. L'auberge ferme, renfermant simplicité, gentillesse et chaleur nous accueillit dans un décor digne des Rois mages : un grand sapin, de vraies bougies sur les tables, de beaux cadeaux pour tous les enfants au comble de la joie, des musiciens, artistes savants et spirituels ; bref, tout ce décor préludait à une fraternité retrouvée.

Un Père Noël exubérant, alliant la raillerie à la dignité (M. Heller), que l'on aurait juré être le vrai Père Noël, était accompagné de son tout dévoué « Schmutzli », père Fouettard (M. Abegglen), drapé dans une cape de moine, ce qui donnait une petite note mystique et intrigante. Proclamant que l'enfance est l'innocence du monde, l'avenir de l'humanité (rappel approprié), seuls les adultes se trouvèrent soudain sur la sellette. Pourquoi pas. En effet, de mémoire de Père Noël, c'était la première fois que des grandes personnes figuraient en lettres d'or dans le grand livre des péchés (ô combien mignons) ! Bons princes — consul, présidents, vice-présidents, curé, pasteur, professeur, directeur et j'en passe — ils se prétèrent avec bonne grâce et dans l'ilarité générale à la cérémonie pompeuse de pénitence. Mais notre Père Noël et son « Schmutzli » dirigèrent encore des chorales, chantèrent, des enfants plein les bras et ô miracle ! entraînèrent spontanément toute une assistance ravie dans de joyeuses danses et farandoles, entrecoupées des messages de Noël du président Soller, du pasteur Ingrand et du chanoine Dressler. Les âmes sensibles auront-elles perçu, malgré la frénésie régnante, le message symbolique de cette magnifique soirée ? Compréhension, tolérance et humilité des grands à l'égard des petits et des faibles. Notion qui n'est que le simple amour ou le simple respect. Cette thèse, en somme nouvelle parce que trop longtemps oubliée, eut un impact total, tant et si bien que les gens se souriaient à nouveau. Car il nous l'avait rappelé ce Père Noël : le cadeau suprême, c'est l'amour, symbolisé par Noël, le bambin joyeux de Bethléem.

Un participant.



Le traditionnel repas des anciens s'est déroulé comme à l'accoutumée, le 21 décembre, au restaurant des Palmiers, à Nice, sous la présidence de M. le Consul et de Mme Henry. Mlle Hohl qui, comme chaque année, organisait cette fête, avait réuni autour d'une magnifique table nos compatriotes les plus défavorisés. Assistaient également à ce repas le chanoine Dressler et le pasteur Lugbull qui en tant que représentants des Eglises ont non seulement rappelé à l'assistance la signification de Noël, mais ont également contribué à créer une ambiance amicale et chaleureuse.

CANNES

Société suisse de secours

Nos festivités de fin d'année se sont déroulées dans une ambiance de franche gaîté, tant à notre soirée choucroute qu'à l'occasion de notre Arbre de Noël qui avait réuni plus de cent personnes, enfants compris. Grâce à cette dernière manifestation, de nouveaux membres viendront grossir notre colonie.

Le premier lundi de 1979 a permis de réunir à notre thé mensuel de nombreuses dames ainsi que M. Solaro qui nous a projeté un film sur notre voyage aux Baléares.

Prochaines activités

Une croisière en Méditerranée (îles grecques) est en préparation pour la deuxième quinzaine de mai ; nous demandons à nos membres qui seraient intéressés de vouloir bien se mettre en rapport soit avec

Mme Ciocco, résidence La Paix,
rue Jean-Goujon, Cannes
Tél. : 39-69-18
ou M. Balmelli, Philips
91, rue d'Antibes, Cannes
Tél. : 39-51-11

Les prix seront fixés ultérieurement et en fonction du nombre d'inscriptions.

MONACO

Comité de bienfaisance Colonie suisse de la principauté de Monaco

Avant l'interruption annuelle de nos réunions, pendant la période des fêtes de fin d'année, nous avons eu le plaisir de nous réunir au restaurant Saint-Nicolas, autour d'un succulent repas traditionnel monégasque, honoré par la présence de M. le consul et de sa charmante épouse Mme Henry, qui avaient eu l'extrême gentillesse de se joindre à nous pour cette soirée particulièrement réussie.

Au programme :

La soirée « fondue », ainsi que notre assemblée générale, suivie du banquet annuel, et pour terminer la saison, notre sortie printanière.

Nos apéritifs bimensuels sont toujours très suivis et les liens qui unissent les Suisses de la principauté sont régulièrement entretenus par ces contacts fréquents.

Rendez-vous donc, aux prochaines réunions, auxquelles nous vous espérons nombreux, et où tous nos amis seront les bienvenus.

Le Président,
G. Reinhard.

Swissair a choisi: non pas plus de places, mais plus d'espace.

Swissair a décidé de ne pas augmenter, en classe économique, le nombre de sièges de ses DC-10. Il y aura donc, comme aujourd'hui, 8 sièges par rangée, disposés en groupes de deux, avec de grands accoudoirs et de larges couloirs. Pour nous, une conséquence sérieuse : le nombre de passagers admis à bord de nos avions est moins grand que pour beaucoup d'autres compagnies aériennes. Mais en revanche, que d'avantages ! Chaque passager a un seul voisin : vos coudes y gagnent toute la liberté souhaitable. Le personnel de cabine peut vous servir avec plus de facilité et de rapidité. Vous n'avez pas le dos ankylosé après quelques instants de sommeil. Vous pouvez déplier votre journal pour le lire. Moins nombreux, les passagers peuvent utiliser plus commodément les installations de la cabine. Enfin, comme sur tous les avions Swissair, pour véritablement vous détendre, vous pouvez choisir votre compartiment pour fumer ou ne pas fumer à votre guise. Si vous voyagez au tarif normal, vous pourrez en outre, dès avril 1979, réserver d'avance le numéro de votre siège sur les avions long-courriers.

Une chose est certaine : en n'augmentant pas le nombre de sièges, nos avions de grande capacité (nos Boeing 747 ont, en classe économique, 9 sièges par rangée au lieu de 10) sont encore plus confortables et plus agréables. Vous goûterez encore mieux le plaisir de voler.

Maintenant, avouons une arrière-pensée optimiste : quelques passagers de moins pour mieux choyer tous les autres, est-ce que cela ne signifiera pas, en fin de compte : encore plus de passagers pour Swissair ?

Où et quand vous pourrez vous envoler à bord de ces avions commodes, et pour quelles destinations, Swissair ou votre agence de voyages IATA se fera un plaisir de vous le dire.

swissair +